Fellowes
AIR QUALITY MANAGEMENT

BRONZE | Top 35%
ecovadis
Sustainability Rating
JAN 2025

AIRMESURE
Nous contacter :
+33 6 19 68 19 39
contact@airmesure.fr

AeraMax®

Fellowes®
AeraMax® SE

Epurateur d'air professionnel mobile
Filtration HEPA H13 & Charbon actif

Copyright © Mai 2025 Fellowes Brands. Tous droits réservés.

AeraMax® SE

Fonction produit :

- Purifie l'air des espaces, en le nettoyant pour le rendre propre et sans odeurs.
- Capture efficacement :

  ➢ Particules inertes, (organiques, minérales, fibres ou particules métalliques)

  ➢ Biocontaminants (pollens, allergènes, virus, bactéries)

  ➢ Polluants gazeux (COV : formaldéhydes, benzènes, ozone, Etc.)

Avantages produit:

- Adapte automatiquement sa vitesse en fonction de la pollution de l'air
- Écran d'affichage de données en temps réel sur la concentration de PM2.5 dans l'air grâce au capteur AeraSmart™.
- Minuterie programmable pour un arrêt automatique après 2, 4 ou 8 heures d'utilisation.

Certifications :

Performance du produit :

Certifié par le SPF Santé publique

L'unité AeraMax SV est certifiée AHAM, permettant ainsi de fournir le classement CADR.

Le filtre HEPA H13 est certifié selon la norme EN1822.

Le niveau sonore de nos machines est testé selon la norme ISO 3741.

Notre machine est certifiée Energy Star.

www.fellowes.com

Fellowes
AIR QUALITY MANAGEMENT

AeraMax® SE

Caractéristiques :

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT			
Code article	9799301		
Dimensions (mm)	Hauteur	Longueur	Profondeur
	745	320	320
Poids (filtres inclus) (kg)	10 kg		
Couleur	Blanc		
Modes de fonctionnement	Veille, Automatique, Manuel (3 vitesses)		
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES			
Zone de couverture maxi (m^2)	52 m^2		
Débit d'air (m^3/h) - (ISO 5801)	Vitesse 1	Vitesse 2	Vitesse 3
	286	396	559
CADR max (m^3/h) - AHAM	Fumée		
	549		
Puissance sonore (dB) - (ISO 3741-2010)	48	60	69
Consommation électrique (W) - (ISO 5801)	4	10	27
Longueur de câble (cm)	182 cm		
Alimentation électrique (V /Hz / A)	220-240v | 50/60 Hz | 1A		
CERTIFICATIONS			
Certifications de sécurité électrique	TUV, GS, CE, UL 507		
Tests viraux	SARS-CoV-2		
Garantie	3 ans		
Taux de recyclabilité - (Directive 2012/19/EU)	97%		

* Niveau de puissance acoustique émis par la source dans une salle réverbérante.

Les tutos d'installation, c'est ici :
Fellowes Air Quality Management - YouTube

Fellowes AIR QUALITY MANAGEMENT

AeraMax® SE

Exemples d'applications :

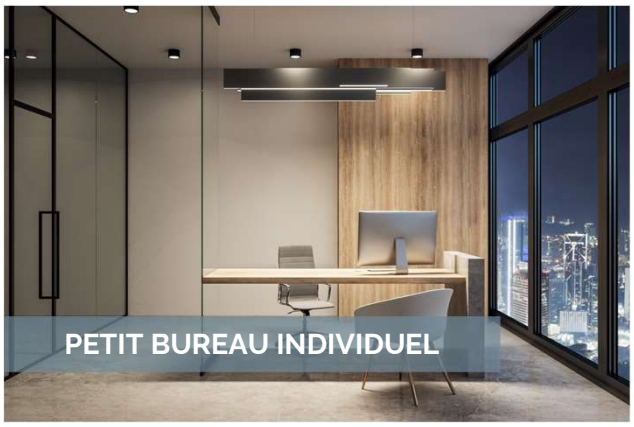

Système de filtration :

	FILTRE HYBRIDE
Type de filtre	3-en-1 (Pré-filtre, Charbon actif, HEPA H13)
Durée de vie estimée du filtre	12 mois
Code	9787801
Fonction	99,97% particules > 0,1 micron et COV[1] / Odeurs

*L'unité est équipée d'origine d'un filtre hybride : pré-filtre, filtre à charbon actif et filtre HEPA H13.
[1] Les Composés Organiques Volatils (COV) sont des substances chimiques qui s'évaporent facilement à température ambiante, contribuant ainsi à la pollution atmosphérique. Issus de sources naturelles ou anthropiques (solvants, peintures, carburants, biomasse), ils peuvent avoir des effets toxiques sur la santé humaine.

AeraMax® SE

Installation et utilisation :

TYPE DE MONTAGE	• Au sol
EXIGENCES ÉLECTRIQUES	• 220-240v | 50/60 Hz | 1A

Mode Veille :

L'unité est réglée sur la vitesse la plus faible du ventilateur : la vitesse 1.
Elle se met alors en mode veille, avec l'écran d'affichage faiblement éclairé.

Mode Automatique :

L'unité adapte automatiquement son débit en fonction de la pollution de l'air réellement détectée dans son espace d'opération, et peut atteindre la vitesse maximale de 3. **L'unité se met automatiquement en veille.**

Mode Manuel :

L'unité maintient un débit constant paramétré manuellement par l'utilisateur, entre 1 et 3 selon ses besoins.
L'unité ne se met pas en veille automatiquement.

AeraMax® SE

Tables de dimensionnement :

SE

SV

Combo*

Espaces de faible densité : 3 Volumes/heure
> 10m² / occupant

Hauteur sous plafond (m)	Surface de la pièce (m²)	10	15	20	25	30	35	40	45	50	60	70	80	90	100
2.5	Débit d'air minimal recommandé en m³/h	75	113	150	188	225	263	300	338	375	450	525	600	675	750
2.6		78	117	156	195	234	273	312	351	390	468	546	624	702	780
2.8		84	126	168	210	252	294	336	378	420	504	588	672	756	840
3		90	135	180	225	270	315	360	405	450	540	630	720	810	900
4		120	180	240	300	360	420	480	540	600	720	840	960	1080	1200

Espaces de moyenne densité : 4 Volumes/heure
5 à 10m² / occupant

Hauteur sous plafond (m)	Surface de la pièce (m²)	10	15	20	25	30	35	40	45	50	60	70	80	90	100
2.5	Débit d'air minimal recommandé en m³/h	100	150	200	250	300	350	400	450	500	600	700	800	900	1000
2.6		104	156	208	260	312	364	416	468	520	624	728	832	936	1040
2.8		112	168	224	280	336	392	448	504	560	672	784	896	1008	1120
3		120	180	240	300	360	420	480	540	600	720	840	960	1080	1200
4		160	240	320	400	480	560	640	720	800	960	1120	1280	1440	1600

Espaces de forte densité : 5 Volumes/heure
< 5m² / occupant

Hauteur sous plafond (m)	Surface de la pièce (m²)	10	15	20	25	30	35	40	45	50	60	70	80	90	100
2.5	Débit d'air minimal recommandé en m³/h	125	188	250	313	375	438	500	563	625	750	875	1000	1125	1250
2.6		130	195	260	325	390	455	520	585	650	780	910	1040	1170	1300
2.8		140	210	280	350	420	490	560	630	700	840	980	1120	1260	1400
3		150	225	300	375	450	525	600	675	750	900	1050	1200	1350	1500
4		200	300	400	500	600	700	800	900	1000	1200	1400	1600	1800	2000

*Combinaison de plusieurs unités en fonction du débit recherché. Il est tout à fait possible de combiner des unités plafonds et des unités murales.

- L'espace traité est considéré comme correctement ventilé conformément aux débits de renouvellement d'air réglementaires.
- Ne pas positionner d'unité à moins de 3m d'une bouche d'extraction.
- Il est possible de combiner des unités murales avec des unités plafond pour traiter uniformément des espaces de grande dimension.
- Il est toujours possible de diviser chaque zone en plusieurs espaces distincts.
- Pour toute autre dimension, nous consulter.